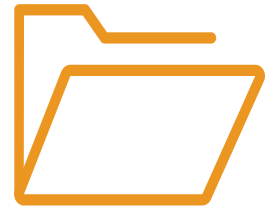


# Aide-mémoire

pour un traitement rapide et efficace de votre dossier



## Rôle des préposés aux renseignements

Nos préposés aux renseignements ont accès à votre dossier et ils sont formés pour répondre à vos questions.

Votre agent d'indemnisation n'a pas de numéro de téléphone pour être joint directement. Vous devez donc en tout temps téléphoner au **1 800 463-6890**.

Si nos préposés ne sont pas en mesure de vous répondre, ils vous transféreront à votre agent d'indemnisation.

## Médicaments

Pour que vous obteniez vos médicaments sans frais à la pharmacie, vos blessures doivent être inscrites et acceptées dans votre dossier.

## Services en ligne (à privilégier pour un traitement plus rapide)

### Dépôt de documents et Remboursement de frais en ligne

- » Inscrivez l'adresse [saaq.gouv.qc.ca/envoiodocuments](http://saaq.gouv.qc.ca/envoiodocuments) dans votre navigateur Web et cliquez sur **Aller au service en ligne**.

### Compte rendu de visite médicale

À la suite de **chaque** visite médicale, vous devez en faire un compte rendu. Pour ce faire :

- » Inscrivez l'adresse [saaq.gouv.qc.ca/visite-medicale](http://saaq.gouv.qc.ca/visite-medicale) dans votre navigateur Web et cliquez sur **Aller au service en ligne**.

### Compte rendu de retour au travail

Pour faire un compte rendu de retour au travail, vous devez attendre la fin de **chaque** période de paie.

- » Inscrivez l'adresse [saaq.gouv.qc.ca/retour-travail](http://saaq.gouv.qc.ca/retour-travail) dans votre navigateur Web et cliquez sur **Aller au service en ligne**.

### Si vous n'avez pas accès aux services en ligne, voici les autres moyens possibles :

- » Téléphone : **1 800 463-6890** ou **418 646-9877**
- » Télécopieur : **1 866 289-7952**
- » Adresse postale :

Service aux accidentés  
Société de l'assurance automobile du Québec  
Case postale 2500, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 8A2

**Vous devez inscrire votre numéro de réclamation sur tous les documents que vous faites parvenir à la Société.**

## Autres points

Avisez rapidement la Société de tout changement de votre situation, par exemple :

- » si vous prévoyez un retour au travail ou aux études;
- » si votre condition médicale change (chirurgie, examen, prescription ou autre);
- » si vous déménagez ou si vous changez de numéro de téléphone.

Société de l'assurance automobile

Québec

Avec vous,  
au cœur de votre sécurité